



Strasbourg, le 30 avril 2025

Madame, Monsieur, chers amis,

Nous sommes heureux de vous inviter à l'**assemblée générale ordinaire** de L'Arche à Strasbourg :

**Samedi 14 juin 2025, à 10 h 00**

à L'Arche à Strasbourg

Place Andrée Viollis – 67100 Strasbourg

**À l'ordre du jour de l'assemblée :**

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2024
- Rapport d'activités 2024
- Rapport financier 2024 et rapports du commissaire aux comptes
- Rapport moral
- Quitus au conseil d'administration
- Mandat du groupe « Archipel » : compte rendu et suites à donner
- Présidence de l'association : nouveau mandat confié à Jean-Pierre Coué

**Merci aux membres actifs qui ne pourront être présents de nous adresser le pouvoir ci-joint.**

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette assemblée. Ceux qui le souhaitent pourront également poursuivre la rencontre autour du pique-nique que nous vous proposons d'apporter.

Nous vous remercions pour le précieux soutien que vous témoignez à l'association par votre adhésion et nous réjouissons de vous retrouver bientôt.

André Lefèvre  
Président de L'Arche à Strasbourg

À noter :

L'assemblée générale est ouverte à tous. Ne pourront voter que les membres actifs à jour de cotisation (le bulletin d'adhésion 2025 est disponible sur le site internet, page association, si vous ne l'avez pas déjà retourné).

Les différents documents soumis à l'approbation seront consultables à partir du 28 mai 2025

- <https://strasbourg.arche-france.org/la-communaute/organisation-de-la-communaute/#Documents-AG> de notre site.
- ou sur demande auprès du secrétariat (03.88.79.00.65).
- ou sur place, le jour de l'assemblée à partir de 9 h 30.

**Merci de vous adresser à André Lefèvre (06.18.88.40.66) avant le 21 mai 2025 si vous souhaitez ajouter un point à l'ordre du jour.**